Habilitation Electrique BR

(chargé d'intervention générale BT)



ATTENTION, Depuis le <u>1er juillet 2015</u>,

l'habilitation est obligatoire pour travailler sur une installation ou du matériel électrique

La circulaire 2012/12 du 09 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques impose une habilitation aux travailleurs intervenant sur les installations électriques. Elle accordait un délai de mise en conformité qui est arrivé à échéance le 1er juillet 2015!!



OBJECTIF:

Etre capable d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques Basse Tension dans le respect de la norme NF C18-510.

PROGRAMME COMPLET

Evaluation des risques, incidence sur le comportement et règles de sécurité : Personnes intervenantes, Domaines de tension et zones à risque électrique

Consignation et travaux hors tension en BT

Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT

Interventions en BT

Consignation, travaux, opérations particulières

Sécurité lors des opérations de mesurage

Appareils électriques amovibles et portatifs à main

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

ATTENTION! Nombre de stagiaires limités à 10

Pour tout renseignement, contacter : Caroline au 05.34.09.81.82

Aucune inscription ne sera retenue sans règlement préalable !



2 bis rue Jean Moulin BP 10133 09003 Foix cedex Tél. : 05.34.09.81.82 Fax : 05.61.02.91.11 contact@u2p09.fr

816€

ORGANISATION DU STAGE

Date de la Formation

25-26-27 février 2019

Horaire

De 9H00 à 18h00

Lieu

CAPEB 09 - Labarre - Foix

Participation Financière

Le coût réel de la formation s'élève à 816 € (repas compris)

 chefs d'entreprises
 96 €

 Salariés ENT – 11 (déduction faite des prises en charge)
 96 €

<u>Salariés autres</u> (nous contacter pour les prises en charge)

Paiement par chèque à l'ordre du CTFPA, lors de l'envoi du coupon-réponse Payable à l'inscription et non remboursable en cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, sauf cas de force majeure. Dans l'éventualité d'une cessation anticipée de la formation à

notre initiative, celle-ci sera remboursée au prorata

ANIMATION : PICA Consultant

BULLETIN DE PARTICIPATION à retourner <u>AVANT le 11 février 2019</u> à : CAPEB 09 – BP 10133 – 09003 Foix Cedex - Fax : 05.61.02.91.11 - E-mail : <u>formation@u2p09.fr</u>					
ENTREPRISE	Nb salariés			Śs	. TEL
ADRESSE	RESSE				
SIRET 000 Code NAF					PORTABLE
					MAIL
Habilitation Electrique BR _ 25-26-27 février 2019					
Nom / Prénom des personnes intéressées	Statut (cochez la case)			Date de naissance	Signature et cachet entreprise
	artisan	salarié	conjoint	Date de Haissance	
Je joins le règlement à l'ordre du CTFPA, soit				€	
Une convocation vous sera adressée e					